Table des Matières

Bienvenue 2
- Bienvenue dans le district de Lippe 2
  - Ce qu'il faut savoir sur l'arrondissement de Lippe 2
  - À propos d'Integreat 3
  - Integreat en langue des signes (vidéo) 5
- Adresses importantes dans le district de Lippe 5
  - Maison du district 5
  - Bureau d'enregistrement 6
  - Service des étrangers 6
  - Services sociaux 9
  - Pôle emploi 12
  - Agentur für Arbeit (Agence pour l'emploi) 14
  - Centre communal d'intégration (CCI) 14
- La vie en société en Allemagne 16
  - Loi fondamentale et droits de l'homme 16
  - État de droit 20
  - Liberté personnelle 20
  - Égalité entre les hommes et les femmes 20
  - Droits de l'enfant 25
  - Non-violence/intégrité physique 27
  - Liberté de religion 29
  - Liberté d'expression 30
  - L'Allemagne de A à Z 31
  - Règles de conduite importantes 31
  - Bénévolat 32
- Service de lutte contre les discriminations 33

Bienvenue

Bienvenue dans le district de Lippe

Chers concitoyens et concitoyennes,

Vous êtes nouveau dans notre arrondissement et nous vous souhaitons la bienvenue.

L'application Integreat propose des informations non seulement aux nouveaux arrivants et aux immigrés, mais aussi à l'ensemble de la population de l'arrondissement.

Cette application vous permet de vous orienter rapidement et doit vous accompagner lors de vos premiers pas en tant que nouveau citoyen, mais aussi soutenir votre participation sociale à long terme.

L'application vous fournit des informations sur :

- les contacts et les interlocuteurs
- Institutions
- Autorités
- Offres
- Initiatives
- Conseils
- et bien plus encore.

Nous espérons vivement que l'application vous aidera à vous installer dans le district de Lippe et nous vous souhaitons un bon départ.

KREIS LIPPE
Heimat geben. Zukunft bieten.

Ce qu'il faut savoir sur l'arrondissement de Lippe

Le Kreis Lippe (Kreis Lippe) compte au total 346 151 habitants et habitantes et a une superficie de 1 246,19 km². Le chef-lieu de l'arrondissement est Detmold (Detmold).

L'arrondissement de Lippe est limitrophe, dans le sens des aiguilles d'une montre et en commençant par le nord-est, de Landkreise Schaumburg, Hameln-Pyrmont et Holzminden, de Kreise Höxter, Paderborn et Gütersloh, de l'arrondissement de Stadt Bielefeld ainsi que de Kreise Herford et Minden-Lübbecke. Il a donc une frontière commune avec tous les districts de Westphalie orientale.

Le district de Lippe est composé de 16 communes, dont **dix villes :**

- Bad Salzuflen
- Barntrup
- Blomberg
- Detmold
- Horn-Bad Meinberg
- Lage
- Lemgo
- Lügde
- Oerlinghausen
- Schieder-Schwalenberg

et **six communes :**

- Augustdorf
- Dörentrup
- Extertal
- Kalletal
- Leopoldshöhe
- Schlangen

À propos d'Integreat

Integreat est un guide qui vous aidera dans votre vie quotidienne. Vous y trouverez des adresses importantes, des personnes de contact ainsi que des trucs et astuces qui vous aideront à vous orienter.

Ce guide comporte plusieurs chapitres. Chaque chapitre traite d'un thème différent. Vous trouverez entre autres des informations sur les médecins, les écoles, les cours d'allemand ou

d'autres institutions. Il y a également un chapitre avec des idées sur ce que vous pouvez faire pendant votre temps libre. Les informations et les offres de loisirs changent. Votre commune les met régulièrement à jour. C'est pourquoi il est très utile de consulter souvent votre application mobile. Vous serez toujours au courant des actions et événements en cours. Vous pouvez compter sur les informations contenues dans Integreat.

Téléchargez Integreat dans votre App-Store. Vous pouvez également utiliser cette application hors ligne si vous n'avez pas accès à Internet. Lorsque vous êtes à nouveau en ligne, l'application se met à jour d'elle-même.

Partage d'informations

Dans l'application web, vous pouvez télécharger et partager des informations importantes que vous souhaitez par exemple communiquer au public sous forme de PDF. Dans l'application mobile, vous pouvez partager directement des contenus intéressants, par exemple via WhatsApp, Facebook ou par e-mail.

Actualités actuelles

L'application pour smartphone d'Integreat vous permet également de recevoir des notifications push. Vous pouvez accepter de les recevoir dans les paramètres de l'application. Les notifications push vous permettent de recevoir des informations importantes ou de dernière minute.

Feedback

Vous pouvez contribuer au développement de l'application Integreat dans votre commune. Vous pouvez donner votre avis à l'aide des icônes de smiley. Ce feedback parvient aux personnes qui créent les contenus. Vous pouvez faire des compliments ou des critiques. Si vous avez des idées ou des critiques, notez autant de détails que possible.

Fonction de lecture

Les contenus de l'application Integreat peuvent également être lus à haute voix. Pour cela, la fonction de lecture doit être activée dans les paramètres du smartphone. Cela fonctionne dans toutes les langues. Il est également possible d'utiliser la fonction de lecture intégrée dans Integreat via le menu.

Nous espérons sincèrement que cette application vous simplifiera la vie en Allemagne.

Vous avez des questions, des idées, des remarques ou des propositions de modification concernant l'application ? Dans ce cas, veuillez vous adresser à :

l'équipe de gestion de l'intégration communale du district de Lippe :

Cosmina Ahrweiler | Projektkoordinatorin

Braunenbrucher Weg 18, 32758 Detmold

@kim@kreis-lippe.de

+49 (0) 5231621479

https://www.kim.nrw/

Integreat en langue des signes (vidéo)

Cette vidéo explique en langue des signes allemande comment fonctionne Integreat. Vous découvrirez toutes les possibilités. Cliquez sur l'image pour accéder à la vidéo sur YouTube.

Adresses importantes dans le district de Lippe

Maison du district

Sur Kreishaus, vous trouverez par exemple le service des étrangers de Kreis Lippe, le service des permis de conduire etle Straßenverkehrsamt et le BürgerService (à l'entrée principale).

Au **service de la circulation routière** , vous pouvez immatriculer votre voiture ou réserver une plaque d'immatriculation. Vous avez presque toujours besoin d'un rendez-vous. Vous pouvez réserver un rendez-vous en ligne :

Rendez-vous Service des permis de conduire

Rendez-vous Service des immatriculations

Le **BürgerService** est votre contact central avec Kreis Lippe - vous y obtiendrez des informations sur tous les services de l'arrondissement. Nous avons également différents formulaires de demande à vous proposer. Chez nous, vous pouvez par exemple retirer votre titre de séjour électronique.

Coordonnées BürgerService:

0523162300

@Buergerservice@kreis-lippe.de

Le bâtiment de la Kreishaus est accessible aux personnes handicapées.
Si vous souhaitez vous rendre en **bus de la gare de Detmold à la Kreishaus** , prenez la **ligne de bus 702**.

Ce bus part toutes les 15 minutes.

Adresse de la Kreishaus :

Felix-Fechenbach-Straße 532756 Detmold

Bureau d'enregistrement

En Allemagne, toute personne souhaitant rester en Allemagne doit se présenter au bureau de déclaration de résidence (Einwohnermeldeamt). Vous devez également inscrire vos enfants. Vous recevez un papier pour vous présenter à l'office. Il s'agit d'une **attestation de résidence**.

Veuillez conserver le certificat d'enregistrement ! Vous devrez les présenter plus souvent.

Chaque commune ou ville a une mairie. Dans cette mairie se trouve un service aux citoyens (bureau d'enregistrement des habitants). Vous y prendrez rendez-vous.

Pour le rendez-vous, apportez les documents suivants :

- Attestation de logement ou attestation d'hébergement
- Preuve de l'identité de tous les membres de la famille

Si vous quittez votre commune ou votre ville pour un logement sur le territoire fédéral, vous n'avez pas besoin de vous désinscrire. Vous devez simplement vous inscrire dans votre nouvelle commune.

Si vous déménagez à l'étranger ou si vous devenez sans-abri, vous devez vous désinscrire dans un délai de deux semaines.

Pour la désinscription, veuillez vous munir des documents suivants :

- Attestation de logement ou attestation d'hébergement
- Preuve d'identité de tous les membres de la famille

Conseil Vous ne parlez pas allemand et ne connaissez personne qui puisse traduire pour vous ? Dans ce cas, votre gestionnaire de dossier peut demander un(e) interprète communautaire au Centre communal d'intégration. Celle-ci traduit ensuite pour vous.

Remarque : Seul(e) votre gestionnaire de dossier au sein de l'administration peut faire appel à un(e) interprète communautaire.

Service des étrangers

Service des étrangers (Ausländerbehörde)

Le district de Lippe a **deux** Ausländerbehörden. L'un est le Ausländerbehörde **Kreis Lippe** et une autre Ausländerbehörde **Stadt Detmold**. Le Stadt Detmold a son propre service des étrangers. Donc, si vous habitez à Detmold, rendez-vous au bureau des étrangers de Detmold.

Service des étrangers Kreis Lippe

Le **service des étrangers du Kreises Lippe** est compétent pour tous les étrangers et étrangères qui vivent dans les villes et communes du district de Lippe, à l'exception de la ville de Detmold.

Vous trouverez le service des étrangers de Kreises Lippe sur Kreishaus:

Felix-Fechenbach-Str. 5, 32756 Detmold **Heures d'ouverture**

- Lundi : 8:00 heures - 13:00 heures
- Mardi : 8:00 heures - 13:00 heures
- Mercredi : Fermé
- Jeudi : 8:00 heures - 13:00 heures
- Vendredi : 8:00 heures - 13:00 heures

Contact Service des étrangers Kreis Lippe

Le point d'information de l'Office des étrangers est le premier point de contact pour toutes les questions relatives au droit des étrangers. Vous y accédez par l'entrée séparée du parvis de la Kreishaus ou vous pouvez prendre contact comme suit : +49 (0) 5231623780 @ termin@kreis-lippe.de

Remarque pour les personnes titulaires d'un permis ou d'une tolérance

Vous pouvez également vous présenter sans rendez-vous au point d'information de l'Office des étrangers le jour de l'expiration de votre autorisation ou de votre tolérance, aux heures d'ouverture mentionnées.

Vous pouvez nous trouver par l'entrée séparée du parvis du Kreishaus ou prendre contact comme suit :

Numéro de téléphone et e-mail pour les rendez-vous ou les questions :
05231/623780

@termin@kreis-lippe.de

Ausländerbehörde Kreis Lippe

Les collaborateurs de l'office des étrangers vous conseillent volontiers sur :

- Affaires d'asile
- questions relatives aux visas
- Premier octroi, prolongation et transfert de titres de séjour
- questions générales sur le droit des étrangers
- Conseil lors du dépôt de la demande
- Duldung et rapatriement
- Questions de nationalité
- Attestations
- Déclaration de perte
- Questions de compétence

Sur la page d'accueil du district, on trouve dès à présent des informations sur la prolongation de l'Ukraine eAT en russe, en ukrainien et en anglais.

Service des étrangers Stadt Detmold

Le Ausländerbehörde der Stadt Detmold réglemente le séjour des étrangers qui vivent à Detmold.

Wittekindstraße 7, 32758 Detmold

Heures d'ouverture

- Lundi : 8:30 - 12:00 **et** 14:00 - 16:00
- Mardi : 8:30 heures - 12:00 heures **et** 14:00 heures - 16:00 heures
- Mercredi : 8:30 - 12:00 **et** 14:00 - 16:00
- Jeudi : 8:30 - 12:00 **et** 14:00 - 17:00
- Vendredi : 8:30 heures - 12:00 heures

Le service des étrangers de la ville de Detmold fonctionne sur **rendez-vous**. Vous pouvez envoyer votre demande de rendez-vous par e-mail à l'adresse auslaenderbehoerde@detmold.de . Si vous connaissez déjà la personne chargée de votre dossier, vous pouvez bien entendu la contacter personnellement. Une proposition de rendez-vous et les documents dont vous avez besoin vous seront alors communiqués. De cette manière, vous éviterez des déplacements et des temps d'attente inutiles.

Contact Infopoint du service des étrangers de la ville de Detmold

05231/9775

Conseil : Vous ne parlez pas allemand et ne connaissez personne qui puisse traduire pour vous ? Dans ce cas, les collaborateurs du Ausländerbehörde peuvent contacter le

Kommunalen Integrationszentrum demander un(e) interprète communautaire. Celui-ci traduira pour vous.

Remarque: seuls les collaborateurs des autorités peuvent faire appel à un(e) interprète communautaire.

Services sociaux

Chaque ville et chaque commune du district Lippe dispose de son propre service social.

Le service social vous aide et vous soutient si vous ne pouvez pas aller travailler ou si vous ne recevez pas ou peu de pension. Vous recevez également de l'aide si vous êtes encore dans la procédure d'asile ou si vous avez une tolérance. Si c'est le cas, vous êtes à la bonne adresse auprès de l'office social de votre commune.

Conseil

Vous ne parlez pas allemand ? Vous ne connaissez personne qui puisse vous aider ? L'office social demande au KI (Kommunales Integrationszentrum) si un(e) interprète communautaire peut vous aider. Ceux-ci traduisent alors pour vous, par exemple lorsque vous avez un rendez-vous avec le service social.

Remarque : vous ne pouvez pas vous adresser directement au KI.

Vous trouverez ici les coordonnées de tous les services sociaux de la circonscription de Lippe. Contactez le service social de votre commune.

Sozialamt der Gemeinde Augustdorf

Pivitsheider Straße 16, 32832 Augustdorf

05237/971024

Sozialamt der Gemeinde Augustdorf

Sozialamt der Stadt Bad Salzuflen

Rudolph-Brandes-Allee 19, 32105 Bad Salzuflen

05222/952430

SozialamtBad Salzuflen

Sozialamt der Stadt Barntrup

Mittelstraße 14d, 32683 Barntrup

05263/4090

Sozialamt Barntrup

Sozialamt der Stadt Blomberg

Marktplatz 1, 32825 Blomberg

05235/5040

Sozialamt Blomberg

Sozialamt der Stadt Detmold

Wittekindstraße 7, 32758 Detmold

Braunenbrucher Weg 18, 32758 Detmold

05231/9770

SozialamtDetmold

Sozialamt der Gemeinde Dörentrup

Poststraße 11, 32694 Dörentrup

+49 (0) 52657391110

Sozialamt Dörentrup

Sozialamt der Gemeinde Extertal

Mittelstr. 36, 32699 Extertal

05262/4020

Sozialamt Extertal

Sozialamt Stadt Horn-Bad Meinberg

Mittelstraße 67, 32805 Horn-Bad Meinberg

05234/2010

Sozialamt Horn-Bad Meinberg

Sozialamt der Gemeinde Kalletal

Rintelnerstraße 3, 32689 Kalletal

05264/6440

Sozialamt Kalletal

Sozialamt der Stadt Lage

Am Drawen Hof 1, 32791 Lage

05232/601500

Sozialamt Lage

Sozialamt der Stadt Lemgo

Marktplatz 1, 32657 Lemgo

05261/2130

SozialamtLemgo

Sozialamt der Gemeinde Leopoldshöhe

Kirchweg 1, 33818 Leopoldshöhe

05208/991310

Sozialamt Leopoldshöhe

Sozialamt der Stadt Lügde

Am Markt 1, 32676 Lügde

05281/77080

Sozialamt Lügde

Sozialamt der Stadt Oerlinghausen

Rathausplatz 1, 33813 Oerlinghausen

05202/4930

SozialamtOerlinghausen

Sozialamt der Stadt Schieder-Schwalenberg

Domäne 3, 32816 Schieder-Schwalenberg

05282/6010

Sozialamt Schieder-Schwalenberg

Sozialamt der Gemeinde Schlangen

Kirchplatz 6, 33189 Schlangen

05252/9810

Sozialamt Gemeinde Schlangen

Pôle emploi

Vous êtes sans emploi ? Vous avez besoin d'aide ? Le Jobcenter (Jobcenter) verse des prestations financières. Il transmet des offres de travail et de qualification. Cela dépend de vos besoins individuels. Le centre pour l'emploi permet entre autres de participer à des cours de langues. Il vous aide dans votre orientation professionnelle. Il peut également vous aider à faire reconnaître vos diplômes. Vous souhaitez travailler ? Vous trouverez plus d'informations et des conseils ici : Accès au marché du travail (Arbeitsmarktzugang).

Le personnel du centre pour l'emploi ne peut pas transmettre d'informations sur ses clients et clientes. Vous recevez l'accompagnement d'un ou une bénévole ? Vous devez remettre une procuration à cette personne. Cette procuration doit être entièrement remplie et signée par les deux parties.

Votre procédure de demande d'asile est en cours ? Ou votre demande a été refusée ? Dans ce cas, l' agence pour l'emploi est compétente pour les questions de promotion de l'emploi.

Démarches après une décision positive

Vous avez reçu une réponse positive de l ? BAMF (Office fédéral de la migration et des réfugiés). Votre procédure d'asile est approuvée. Vous êtes reconnu(e) comme ayant droit à l'asile. Ou vous obtenez le statut de réfugié(e). Ce sont vos prochaines étapes :

1. Visite personnelle

- Vous devez vous rendre au centre pour l’emploi pendant les heures d'ouverture
- Là, vous serez enregistré(e) en tant que client ou cliente
- Votre carrière sera enregistrée
- Un rendez-vous de conseil avec le service des prestations sera fixé. Un rendez-vous avec le service de l'emploi sera fixé également
- Vous serez signalé comme étant à la recherche de travail

2. Département des avantages sociaux

Important : Vous ne pouvez pas obtenir de conseil sans rendez-vous.

- Vous pouvez effectuer des demandes de prestations. Veuillez prendre rendez-vous pour cela. La personne responsable de votre dossier vous aidera.

3. Service de l'emploi

Important : Vous ne pouvez pas obtenir de conseil sans rendez-vous.

- Vous avez déjà suivi un cours d'intégration ? Veuillez apporter votre certificat. Sinon, apportez l'obligation de cours.
- Vous avez des documents relatifs à votre scolarité ou votre formation ? Vous avez un certificat de travail ? Vos diplômes étrangers ont été reconnus ? Veuillez apporter tous ces documents.
- Faites état de compétences particulières (artisanat, connaissances linguistiques et autres compétences).
- Réfléchissez préalablement au rendez-vous au domaine ou au travail qui vous intéresse.

Jobcenter Lippe

Wittekindstr. 2, 32758 Detmold

05231/45990

info@jobcenter-lippe.de

Centre pour l'emploi de Lippe

Bureaux de service Jobcenter Lippe autres sites :

- Detmold
- Bad Salzuflen
- Lemgo
- Lage
- Blomberg
- Augustdorf
- Barntrup
- Extertal
- Oerlinghausen
- Horn-Bad Meinberg
- Leopoldsöhe
- Lügde

Conseil Vous ne parlez pas allemand et ne connaissez personne qui puisse traduire pour vous ? Dans ce cas, votre gestionnaire de dossier peut demander un(e) interprète communautaire au Centre communal d'intégration. Celle-ci traduit ensuite pour vous.

Remarque : Seul(e) votre gestionnaire de dossier au sein de l'administration peut faire appel à un(e) interprète communautaire.

Agentur für Arbeit (Agence pour l'emploi)

L'agence pour l'emploi (Agentur für Arbeit) est compétente pour tout ce qui concerne le travail. Vous cherchez un emploi ? Vous avez besoin d'aide pour choisir une profession ? Vous souhaitez faire reconnaître vos diplômes ? Vous pouvez vous adresser à l'agence pour l'emploi pour régler ces questions.

Votre procédure de demande d'asile est en cours ? Ou vous êtes toléré(e) ? Dans ce cas, l'agence pour l'emploi est votre interlocuteur pour répondre à vos questions. Ils vous aideront à faire la transition entre l'école et le monde du travail (orientation professionnelle). Ils transmettent des offres d'emploi. Et ils vous conseillent sur les opportunités de formation continue.

Vous êtes reconnu ? Dans ce cas, voici Jobcenter Votre point de contact. Ils vous conseillent et vous aident à entrer dans le monde du travail.

Agentur für Arbeit Detmold

Wittekindstr. 2, 32758 Detmold

0800/4555500

detmold@arbeitsagentur.de

Agence pour l'emploi Detmold

Conseil Vous ne parlez pas allemand et ne connaissez personne qui puisse traduire pour vous ? Dans ce cas, votre gestionnaire de dossier peut demander un(e) interprète communautaire au Centre communal d'intégration. Celle-ci traduit ensuite pour vous.

Remarque : Seul(e) votre gestionnaire de dossier au sein de l'administration peut faire appel à un(e) interprète communautaire.

Centre communal d'intégration (CCI)

Offres pour les (nouveaux) immigrés

Ces offres existent déjà dans certaines communes.

Si vous êtes intéressés, nous serions heureux que vous nous contactiez.

Seiteneinstiegsberatung für Schüler und Schülerinnen

Il s'agit d'un conseil pour l'intégration dans le système scolaire pour les jeunes de 10 à 18 ans qui ne savent pas encore parler allemand.

Demandez conseil à Madame Pleitner.

Personne de contact : **Mme. Iris Pleitner**

05231/621488

i.pleitner@kreis-lippe.de

Seiteneinstiegsberatung pour les élèves

SmiLe - Formation linguistique avec succès d'apprentissage individuel

Le projet est un soutien à bas seuil de l'allemand pour les élèves à l'école. Des personnes bénévoles pratiquent la langue allemande avec les enfants.

Personne de contact : **Mme Beate Becker**

05231/621493

b.becker@kreis-lippe.de

SmiLe

Griffbereit

Il s'agit d'un projet multilingue destiné aux parents et à leurs enfants âgés de un à trois ans dans les crèches, les centres familiaux et les centres communautaires.

Personne de contact : **Mme Jenny Czychun**

+49 (0) 5231621489

J.Czychun@kreis-lippe.de

Griffbereit

Rucksack Kita

Il s'agit d'un projet multilingue pour les parents d'enfants âgés de quatre à six ans dans les crèches.

Personne de contact : **Mme. Jenny Czychun**

+49 (0) 5231621489

J.Czychun@kreis-lippe.de

Rucksack Kita

Rucksack Schule

Il s'agit d'un projet multilingue pour les parents d'enfants à l'école primaire.

Personne de contact : **Mme. Beate Becker**

05231/621493

b.becker@kreis-lippe.de

Rucksack Schule

Orientierungspartner

Vous avez besoin d'aide pour vous installer dans la commune ? Nos partenaires d'orientation sont des bénévoles formés qui peuvent vous aider.

Personne de contact : **M. Tim Emmerling**

05231/621477

t.emmerling@kreis-lippe.de

Orientierungspartner

Wohnungsführerschein - für ALLE in Lippe

Vous voulez avoir plus de chances sur le marché du logement ? Avec le permis de logement, vous apprenez en six modules tout ce qui concerne le logement. Si vous êtes intéressé, veuillez contacter Madame Edler.

Personne de contact : **Mme Anne Edler**

05231/621476

a.edler@kreis-lippe.de

Wohnungsführerschein

La vie en société en Allemagne

Loi fondamentale et droits de l'homme

Toutes les personnes qui vivent en Allemagne doivent respecter les principes centraux de l'ordre politique et juridique.

Le principal fondement juridique de la vie en Allemagne est la **Loi fondamentale (Grundgesetz**). C'est la constitution de la République fédérale d'Allemagne.

Selon la Loi fondamentale, chaque être humain est un **individu libre et autodéterminé.**

Aucune différence ne peut être **faite en fonction du sexe, de l'origine** (ascendance, langue, patrie), de **la couleur de peau, de la religion, de la croyance ou de la vision du monde, du handicap, de l'âge ou de l'orientation sexuelle**.

L'Allemagne est un État fédéral composé de **16 Länder**.

L'Allemagne est un État démocratique, ce qui signifie que tout pouvoir étatique émane du peuple.

Catalogue des droits fondamentaux

Protection de la dignité humaine

Article 1
(1) La dignité de l'être humain est inviolable. La respecter et la protéger est une obligation pour tous les pouvoirs publics.
(...)

Droit à la liberté de la personne

Article 2
(1) Toute personne a droit au libre développement de sa personnalité, pour autant qu'elle ne porte pas atteinte aux droits d'autrui et qu'elle ne soit pas contraire à l'ordre constitutionnel ou à la loi morale.
(...)

Il s'agit également du droit à l'autodétermination sexuelle. Cela signifie que chaque personne peut décider pour elle-même à quels actes sexuels elle souhaite participer et que personne ne peut être forcé à faire quelque chose qu'il ne souhaite pas.

Égalité devant la loi

Article 3**(1) Toutes les personnes sont égales devant la loi.**

(2) Les hommes et les femmes sont égaux en droit. L'État favorise la mise en œuvre effective de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes et œuvre à l'élimination des désavantages existants.

(3. Nul ne peut être défavorisé ou privilégié en raison de son sexe, de son ascendance, de sa race, de sa langue, de sa patrie et de son origine, de sa croyance, de ses convictions religieuses ou politiques. Nul ne peut être désavantagé en raison de son handicap.

Liberté de croyance, de conscience et de confession

Article 4
(1) La liberté de croyance, de conscience et de conviction religieuse et philosophique est inviolable.
(...)

Liberté d'opinion, d'art et de science

Article 5
(1. Toute personne a le droit d'exprimer et de diffuser librement son opinion par la parole, l'écrit et l'image et de s'informer sans entrave aux sources généralement accessibles. La liberté de la presse et la liberté d'information par la radio et le cinéma sont garanties. Il n'y a pas de censure.
(...)

Protection du mariage et de la famille et des enfants de parents non mariés

Article 6
(1) Le mariage et la famille bénéficient d'une protection spéciale de l'ordre public.
(...)

Vous trouverez ici le catalogue des droits fondamentaux en 11 langues :

- Arabe
- Chinois
- Anglais
- Français
- Italien
- Persan
- Polonais
- Russe
- Serbe
- Turc
- Allemand

Déclaration universelle des droits de l'homme

Les droits de l'homme sont des droits importants qui s'appliquent toujours et à tous les êtres humains dans le monde entier. Les droits de l'homme sont des droits que chaque être humain possède en raison de son humanité. Ils protègent la dignité de chaque être humain et sont accordés à tous les êtres humains de manière égale, sans aucune distinction, telle que **" (...) la couleur, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou toutes autres opinions, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou toute autre situation".** (Article 2. de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations unies du 10.12.1948)

Il existe 30 droits. Les plus importants sont les suivants :

- Tous les êtres humains ont la même valeur.
- Tout être humain a le droit d'avoir ses propres opinions.
- Le droit à la paix et à la sécurité.

De ces droits fondamentaux découlent les règles de la vie en commun en Allemagne.

L'Office de l'éducation politique du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie a publié la Broschüre "Demokratie für mich" (mars 2016), dans lequel ces règles sont présentées de manière claire. Ces règles, ainsi que des exemples de ce qui est autorisé ou non en Allemagne, sont présentés ici sous chaque mot-clé.

Vous avez été victime de discrimination ?

Le **service anti-discrimination** peut vous aider. Il s'agit d'un service de conseil pour les personnes qui ont été traitées injustement.

L'organisme anti-discrimination vous aide si vous êtes discriminé en raison de votre :

- **votre âge**
- **votre sexe**
- **origine**
- **croyance**
- **de votre orientation sexuelle**
- **ou d'un handicap ont été désavantagés.**

Que cela se soit produit dans le cadre **du travail**, de **la recherche d'un logement**, d **'une formation** ou **dans la vie de tous les jours**, le bureau anti-discrimination est là pour vous aider.

Toute personne ayant été victime de discrimination peut s'y rendre !

Si une discrimination s'est produite dans un autre domaine de votre vie, nous vous aiderons quand même volontiers.

Contact

Agence fédérale anti-discrimination (Bundes)

Glinkastraße 24, 10117 Berlin

0800/5465465

Bureau anti-discrimination du Bundes

Près de chez vous :

Seervicestelle für Antidiskriminierungsarbeit in Paderborn

Langenohlgasse 2, 33098 Paderborn

05251/8891234

Centre de service pour la lutte contre la discrimination Paderborn

Centre de services pour la lutte contre la discrimination à Gütersloh

Königstraße 52, 33330 Gütersloh

05241/4033818

Centre de service pour la lutte contre la discrimination Gütersloh

État de droit

L'Allemagne est un **État de droit démocratique**. La **Loi fondamentale** garantit la dignité humaine, la liberté et la justice. Pour que les droits de l'homme soient respectés, il existe des **lois**.

Les décisions politiques sont prises par des représentantes et des représentants du peuple. Les représentants du peuple sont élus par les Allemands lors d'élections libres.

Les lois s'appliquent de la même manière à tous les habitants de l'Allemagne. L'État doit respecter les lois. Toutes les personnes qui vivent en Allemagne doivent également respecter les lois allemandes.

Cela signifie par exemple :

Si des personnes estiment que d'autres personnes ou l'administration publique leur font du tort, elles peuvent s'adresser à un tribunal. Ces tribunaux sont indépendants. Cela signifie que le gouvernement ne peut pas dicter aux tribunaux la manière dont ils doivent décider.
Les tribunaux d'État décident si quelqu'un doit être puni. Les peines sont par exemple :

- Des amendes
- Travaux d'intérêt général
- Prison

Il n'y a pas de peine de mort en Allemagne.

La police a pour mission de veiller à ce que tout le monde puisse vivre en liberté et en sécurité.
La pratique religieuse ne doit pas aller à l'encontre des lois. Les lois sont toujours au-dessus de la religion.

En Allemagne, par exemple, cela n'est pas autorisé :

- Inciter à la haine ou à la violence
- De combattre le système démocratique et ses valeurs.

Ces délits peuvent conduire à une peine de prison.

Après avoir purgé leur peine, les ressortissants non allemands peuvent, sous certaines conditions, perdre leur droit de séjour et être expulsés.

Liberté personnelle

Égalité entre les hommes et les femmes

Les femmes et les hommes ont les mêmes droits.
Les femmes et les hommes ont les mêmes obligations.

Cela se reflète dans les lois et dans la vie quotidienne.

Cela signifie **par**exemple

- Les filles et les garçons vont **à l'école ensemble** et reçoivent le même enseignement. Ils participent ensemble aux cours d'éducation physique.
- Les femmes ont le droit d' **étudier** ou d' **apprendre**un **métier**. En principe, **toutes les professions sont ouvertes aux**femmes.
- Les femmes assument des responsabilités dans la société, par exemple en tant que
  - Policières
  - Femmes médecins
  - Enseignantes
  - ou dans les bureaux et les administrations.

Leurs instructions doivent être suivies.

- Les femmes décident elles-mêmes du **travail** qu'elles veulent exercer. Elles peuvent disposer librement de l’argent qu’elles gagnent.
- Les femmes n'ont **pas** besoin de **demander la permission** à leur mari, à leurs parents ou à d'autres membres de la famille pour **travailler**, **ouvrir** un **compte** ou **conclure des contrats**.
- Les femmes peuvent s' **habiller** comme elles le souhaitent.
- Les femmes décident elles-mêmes si, quand et avec qui elles veulent **se marier**.
- **Les mères** sont particulièrement protégées. Elles doivent et ont le droit d'arrêter de travailler six semaines avant et pendant huit semaines après l'accouchement. Elles ne peuvent pas être **licenciées** en raison de leur maternité.
- Les tâches et les rôles au sein de la famille ne sont **pas prescrits**.
- Les femmes participent à la **vie publique**. Elles assistent à des événements culturels, politiques ou sportifs, et fréquentent les restaurants et les bars.
- Les femmes peuvent **voter** et être élues à **des postes politiques** .
- Les femmes et les hommes sont **égaux** en matière **de droit successoral**, les filles comme les fils.
- Les**attouchements**, commentaires ou sollicitations **sexuels** ne sont autorisés que si toutes les personnes concernées sont d'accord. **Un "stop" ou un "non" doit absolument être respecté !**

Voici quelques exemples de ce qui n'est pas autorisé en Allemagne :

- **toute forme de violence contre les femmes, y compris dans le mariage.**
- **Personne ne devrait être harcelé sexuellement.**
- **Le viol, y compris dans le cadre du mariage, est puni.**
- **Personne ne peut être contraint de se marier. La contrainte au mariage par la violence ou la menace est punie.**

La **vidéo explicative** suivante **"Gleichberechtigt leben in Deutschland"** de TERRE DES FEMMES informe en particulier les femmes (et les hommes) ayant fui leur pays sur leurs droits et l'interdiction de la violence envers les femmes en Allemagne. Outre la violence domestique, le mariage forcé et d'autres formes de violence à l'encontre des femmes, le film aborde également la liberté de choisir l'une des nombreuses formes de vie possibles. Les illustrations dessinées avec amour sont nées d'un échange intensif avec des femmes réfugiées.

Pour visionner la vidéo, cliquez sur ce Link cliquer sur le lien.

Ici, tous les droits abordés dans la vidéo sont également illustrés sous forme de graphiques :

In Deutschland haben Frauen und Männer die gleichen Rechte	Jede Frau und jeder Mann darf sich frei und allein bewegen.	Jede Frau und jeder Mann hat das Recht auf Bildung und einen Beruf.

للمرأة والرجل نفس الحقوق في ألمانيا	لكل إمرأة ولكل رجل حرية التنقل بمفردها / بمفرده	لكل إمرأة ولكل رجل الحق في الحصول على التعليم والعمل
Jede Frau und jeder Mann darf an sportlichen und kulturellen Aktivitäten teilnehmen.	Jede Frau und jeder Mann darf das eigene Geld selbst verwalten.	Jede Frau und jeder Mann darf über die eigene Lebensform selbst entscheiden.

لكل إمرأة ولكل رجل الحق في المشاركة بحرية في الأنشطة الرياضية والثقافية	لكل إمرأة ولكل رجل الحق في إدارة الأموال الخاصة بمفردها / بمفرده	لكل إمرأة ولكل رجل حرية تحديد نمط حياته الخاصة بها / به

Droits des femmes en plusieurs langues

Droits de l'enfant

Les enfants et les jeunes ont des droits.

Ces droits sont inscrits dans la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant. Elle s'applique également en Allemagne à tous les enfants et adolescents de moins de 18 ans. Par ailleurs, il existe en Allemagne de nombreuses lois qui protègent particulièrement la vie, la santé et les droits des enfants. La protection des enfants est toujours la première priorité.

Cela signifie par exemple :

- Tous les enfants ont les mêmes droits. Peu importe où ils vivent, d'où ils viennent, quelle est la couleur de leur peau, ce que font leurs parents, quelle langue ils parlent, quelle est leur religion, s'ils sont un garçon ou une fille, dans quelle culture ils vivent, s'ils ont un handicap, s'ils sont riches ou pauvres.
- Les enfants ont le droit d'avoir un nom, un acte de naissance, une nationalité et une famille. L'État apporte en principe son aide lorsque les enfants manquent de l'un de ces éléments.
- Les enfants doivent pouvoir vivre avec leurs parents, à moins que cela ne les mette en danger. Les parents peuvent et doivent prendre soin de leurs enfants, protéger et promouvoir leur santé et leur bien-être.
- Les enfants qui ont fui ont droit à une protection et une aide particulières.

- Les enfants doivent être protégés pour pouvoir bien grandir.
- Les enfants doivent et peuvent aller à l'école. **L'école est obligatoire**. Les parents doivent aider leurs enfants à aller à l'école. L'éducation scolaire est gratuite en Allemagne.
- Les enfants ont le droit de se forger leur propre opinion.
- À 14 ans au plus tard, les enfants peuvent décider seuls s'ils veulent appartenir à une religion et à laquelle.
- Les enfants doivent pouvoir se développer correctement. Les parents en sont responsables. S'ils ont besoin d'aide pour cela, l'État doit les aider et leur fournir par exemple de la nourriture, des vêtements et un logement.
- Les enfants dont les parents ne sont pas mariés ont les mêmes droits que ceux qui vivent avec des parents mariés.

En Allemagne, par exemple, cela n'est pas autorisé :

- Les enfants ne doivent pas être négligés ou maltraités.
- Les enfants ne peuvent pas être battus ou maltraités physiquement ou psychologiquement de quelque manière que ce soit.
- Jusqu'à l'âge de 13 ans, les enfants ne peuvent pas être utilisés comme main-d'œuvre. Lorsqu'ils sont plus âgés, ils ne peuvent accepter qu'un travail très limité. Cela ne doit pas nuire à leur santé et à leur développement.
- Les enfants ne doivent pas être enlevés ou utilisés comme objets de commerce.
- Il est interdit de pratiquer des actes sexuels sur les enfants.

Vous trouverez ici les droits de l'enfant dans de nombreuses langues :

- **Allemand**
- **Anglais**
- **Français**
- **Italien**
- **Espagnol**
- **Croate**
- **Polonais**
- **Roumain**
- **Russe**
- **Serbe**
- **Turc**
- **Vietnamien**
- **Japonais**
- **Grec**
- **Arabe**

Vous trouverez ici de l'aide sur ce thème :

L'association de protection de l'enfance

Nous sommes là pour vous aider !

Vous avez des conflits avec vos parents, à l'école ou avec d'autres personnes ? Si vos souhaits et vos droits ne sont pas respectés, l'association de protection de l'enfance est là pour vous. Il résoudra le problème avec vous.

Vous pouvez appeler le **Nummer gegen Kummer à** tout moment et y faire part de vos soucis de manière anonyme. L'appel est gratuit pour vous.

0800/1110333

ou 116111

Les coordonnées de l'association de protection de l'enfance:

Fachstelle Kinderschutz Kreis Lippe auprèsdu Kreisjugendamt Lippe

05231/624410

jugendamt@kreis-lippe.de

Service de protection de l'enfance du district de Lippe

Association de protection de l'enfance de Detmold

05232/69298

info@dksb-detmold.de

Association de protection de l'enfance de Detmold

Association de protection de l'enfance de Lage

05232/61286

info@kinderschutzbund-lage.de

Association de protection de l'enfance Lage

Association de protection de l'enfance Lemgo

05261/13556

info@kinderschutzbund-lemgo.de

Non-violence/intégrité physique

Tout le monde a le droit de vivre sans violence

Cela signifie que chacun a droit à la vie et à l'intégrité physique de sa personne. On entend ici autant la santé physique que mentale d'une personne. Cela s'applique également à la vie privée.

Cela signifie par **exemple**

- les conflits doivent être résolus sans violence.
- Une personne en danger ou dans une situation conflictuelle peut appeler la police. Toutes les instructions de la police doivent être suivies.
- Il est interdit de se faire justice à soi-même. C'est à un tribunal public qu'il incombe de juger si vos droits individuels ont été violés et de prendre une décision en conséquence.
- L'État doit intervenir sans utiliser la violence. Il ne peut recourir à la violence que dans des cas exceptionnels, lorsque tous les autres moyens ont été épuisés en vain. La peine de mort et le châtiment corporel n'existent pas, la torture est interdite.

Voici quelques exemples de ce qui n'est pas autorisé en Allemagne :

- **Maltraiter physiquement, blesser ou tuer une autre personne. Cela vaut également au sein de la famille, à l'école et dans la rue.**
- **La participation à une rixe à la suite de laquelle des personnes sont tuées ou grièvement blessées physiquement.**
- **Vengeance sanglante et meurtre au nom de l'honneur.**
- **La violence envers les femmes et les enfants, toujours et partout.**

- **Traite des êtres humains, esclavage et prostitution forcée.**
- **La suture, l'excision ou la mutilation des organes génitaux féminins.**

La suture, l'excision ou la mutilation des organes génitaux féminins est également appelée **mutilation génitale féminine** ou **circoncision**. En Allemagne, cela est **puni**par la loi. Les mutilations génitales féminines pratiquées à l'étranger sont également punissables. Vous pouvez prendre jusqu'à 15 ans de prison pour ça. Vous pouvez également perdre votre permis de séjour.

Il existe une **lettre** officielle **de protection** du gouvernement fédéral contre les mutilations génitales féminines. Celle-ci informe sur les conséquences juridiques afin de protéger les filles également à l'étranger. Il peut aider les familles dans ce domaine.

Vous trouverez la lettre de protection ici.

Il est également disponible dans les langues suivantes :

1. Anglais,
2. Français,
3. Portugais,
4. Arabe,
5. L'amharique,
6. Farsi,
7. Indonésien,
8. Mandinka,
9. Sorani,
10. Somali,
11. Swahili,
12. Urdu.

Liberté de religion

La religion et la foi sont une affaire privée en Allemagne

L'État ne prescrit à personne si et en quel Dieu il ou elle doit croire. L'État et la religion sont séparés.

Cela veut dire **par exemple** que

- Tous les êtres humains sont libres de pratiquer leur **religion et leurs croyances** et de les choisir eux-mêmes. Tout le monde a la liberté de ne pas être religieux et de le dire. Toute personne qui ne croit pas en Dieu a le droit de le dire publiquement.
- Les membres de religions et de croyances différentes peuvent se marier entre eux.
- Le mariage ne compte comme mariage légal que s'il a été conclu devant l 'office d'état civil. Les mariages célébrés dans un cadre exclusivement religieux ne constituent pas en Allemagne des engagements juridiquement contraignants.

Voici quelques exemples de ce qui n'est pas autorisé en Allemagne :

- **Placer des prescriptions ou des traditions religieuses au-dessus des lois en vigueur, par exemple être marié à plusieurs femmes en même temps ou abattre un animal sans autorisation spéciale.**
- **Les garçons ne peuvent être circoncis que si cela ne met pas leur bien-être en danger.**
- **De nombreuses personnes en Allemagne s'engagent aujourd'hui pour le dialogue entre les religions. L'objectif est la coexistence pacifique de personnes religieuses, croyantes et non croyantes.**
- **L'État est tenu à la neutralité idéologique. Tant que la pratique d'une religion ne met pas en danger la démocratie ou la séparation de l'État et de la religion, elle est protégée.**

Liberté d'expression

Liberté d'expression

Toute personne a le droit d'avoir sa propre opinion. C'est ce que stipule la loi fondamentale allemande. La liberté d'expression fait partie de la démocratie.

Tous les hommes peuvent décider eux-mêmes de ce qu'ils lisent, de la manière dont ils surfent sur Internet ou s'ils veulent manifester. Tous les hommes ont le droit de dire et de diffuser publiquement leurs opinions. Tous les médias sont également libres, tous les gens peuvent s'y informer.

Mais il y a aussi des limites. Celui qui exprime librement son opinion doit veiller à la protection de l'honneur personnel ou de la dignité personnelle d'autres personnes. On ne peut par exemple pas insulter d'autres personnes.

Cela signifie par exemple :

- Le gouvernement peut être critiqué.
- La religion peut être critiquée.

- Les œuvres artistiques peuvent être provocantes. Personne n'a le droit de dire aux écrivains, aux musiciens ou aux artistes visuels comment ils doivent travailler.
- On a aussi le droit de faire des blagues ou de l'art sur le gouvernement et sur les religions.
- Toute personne qui se sent calomniée, insultée, diffamée ou atteinte dans son honneur et sa dignité personnelle peut s'adresser à la police ou à un tribunal.

En Allemagne, par exemple, cela n'est pas autorisé :

- L'utilisation de symboles anticonstitutionnels
- Les appels au renversement de la démocratie.
- Les déclarations insultantes qui rabaissent d'autres personnes.
- La diffamation ou la calomnie envers d'autres personnes.
- Inciter à la haine et à la violence.

L'Allemagne de A à Z

Vous souhaitez en savoir plus sur l'Allemagne ? Quelles sont les particularités ou les habitudes alimentaires ici ?

Grâce à des vidéos et des textes, vous pouvez mieux connaître votre nouvelle terre d'accueil sur la page "Handbook Germany". Vous trouverez ici des informations importantes en allemand, درى /فارسى, anglais, پښتو, Turc, français et العربي

Règles de conduite importantes

Ponctualité

Ne soyez pas en retard à un rendez-vous ou à une réunion. La plupart des Allemands sont extrêmement ponctuels et considèrent même un retard de quelques minutes comme une impolitesse. Soyez en avance de cinq à dix minutes pour les rendez-vous importants et n'hésitez pas à appeler si vous ne pouvez pas arriver à temps.

Toi et elle

Dans la sphère privée, l'aîné propose au cadet le "tu" informel. Dans le monde des affaires, il incombe toujours à la personne la plus haut placée - indépendamment de l'âge et du sexe - de proposer le passage au "tu". Une étape intermédiaire sympathique consiste à s'adresser à un collègue par son prénom en utilisant le "vous" formel. Cependant, demande toujours si la personne est d'accord.

Noms

Il est poli de s'adresser à chacun par son nom de famille et par "vous". N'omettez aucun nom lorsque vous avez un double nom comme Mme Müller-Weber.

Salutations

Un "bonjour" amical est de rigueur lorsque l'on entre par exemple dans un (petit) magasin, une administration, une salle d'attente chez le médecin ou un compartiment de train ; il en va

de même pour les adieux avec "au revoir".

Serrer la main

Les Allemands se serrent la main en de nombreuses occasions, notamment lors des salutations et des adieux. Il est d'usage qu'une personne qui se joint à un groupe serre la main de chacun d'entre eux.

Embrasser

Lorsque des amis proches se saluent, il est d'usage d'embrasser à la fois la joue gauche et la joue droite. Toutefois, cela n'est pas approprié dans un contexte commercial.

Nudité

En Allemagne, vous serez peut-être confronté à une attitude beaucoup plus tolérante et ouverte vis-à-vis de la nudité publique que dans votre pays d'origine. Par exemple dans les saunas, à des heures fixes dans les piscines ou sur les plagesde naturisme (FKK). A la télévision aussi, on voit de temps en temps de la peau nue dans certaines émissions et dans des spots publicitaires.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'Allemagne ?

Grâce à des vidéos et des textes, vous pouvez sur le site "Handbook Germany" Mieux connaître votre nouveau pays.

Bénévolat

Le travail**volontaire** ou bénévole consiste à aider une organisation **sans être rémunéré.**

💡Vous n'avez pas besoin de permis de travail pour ce type de travail. Si vous n'êtes pas sûr de remplir ces conditions ou si votre activité n'est pas un travail ou un stage, renseignez-vous auprès de votre service des étrangers.

En Allemagne, environ 31 millions de personnes font du bénévolat. Elles utilisent leur temps libre pour aider les autres et faire quelque chose de bien pour la société. Le bénévolat est très respecté en Allemagne.

Les bénévoles assument généralement des tâches importantes, par exemple aussi dans l'aide aux nouveaux réfugiés. Ils distribuent des vêtements et de la nourriture, enseignent l'allemand ou aident les enfants dans les centres d'hébergement.

Si vous parlez déjà un peu l'allemand et que vous pensez pouvoir aider d'autres personnes, vous devriez vous renseigner sur le bénévolat. On a toujours besoin d'aides et parfois, cela donne plus tard des opportunités de trouver un emploi rémunéré.

💡Même si l'on est **au chômage**, il est possible de faire du bénévolat. Il est toutefois important de toujours donner la priorité à la recherche d'un nouvel emploi.

Si vous souhaitez aider bénévolement, vous trouverez ici de plus amples informations :
Bénévolat dans le district de Lippe

Service de lutte contre les discriminations

Vous avez été victime de discrimination ?

Le **service anti-discrimination** peut vous aider. C'est un service de conseil pour les personnes qui ont été traitées injustement.

L'organisme anti-discrimination vous aide si vous êtes discriminé en raison de votre :

- **votre âge**
- **votre sexe**
- **origine**
- **croyance**
- **de votre orientation sexuelle**
- **ou d'un handicap ont été désavantagés.**

Que cela se soit produit au **travail**, **à la recherche d'un logement**, **dans le cadre d'une formation** ou **dans la vie quotidienne**, l'organisme de lutte contre la discrimination est là pour vous aider. Toute personne ayant été victime de discrimination peut s'y rendre !

Si une discrimination s'est produite dans un autre domaine de votre vie, nous vous aiderons quand même volontiers.

Contact

Agence fédérale anti-discrimination (Bundes)

Glinkastraße 24, 10117 Berlin

0800/5465465

Bureau anti-discrimination du Bundes

Près de chez vous :

Seervicestelle für Antidiskriminierungsarbeit in Paderborn

Langenohlgasse 2, 33098 Paderborn

05251/8891234

Centre de services pour la lutte contre les discriminations Paderborn

Centre de services pour la lutte contre la discrimination à Gütersloh

Königstraße 52, 33330 Gütersloh

05241/4033818

Centre de service pour la lutte contre la discrimination Gütersloh